

# Tableau de Bord

de l'agglomération urbaine de Montréal



## La productivité : incontournable !

Partenaire exclusif



Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development

Canada



Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

Board of Trade of Metropolitan Montreal

# Table des matières



> **Éditorial**  
La productivité :  
un incontournable ! >>> 3

> **Survol et tendances**  
États-Unis >> 4  
Canada >> 4  
Québec >> 5

> **Économie du Grand Montréal**  
Montréal et l'enseignement  
supérieur : comment mieux chausser  
le cordonnier ? >> 10  
Le vieillissement de la population :  
un défi pour la productivité >> 11

> **Clin d'oeil sur Montréal**  
L'immigration au coeur  
du développement économique  
de Montréal >> 14

> **Notre conjoncture économique**  
Marché du travail >> 6  
Marché de l'habitation >> 6  
Marché financier >> 7  
Commerce extérieur >> 9

> **Chroniqueur invité**  
Une «nouvelle donne»  
pour Winnipeg >> 13

> **Chronique DEC**  
L'importance  
des enjeux urbains >> 16

*Le présent document porte sur des données d'avant le 31 octobre 2003*

*Tableau de Bord est une publication trimestrielle de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain réalisée en partenariat avec Développement économique Canada.*

**Directrice de la publication**  
Isabelle Hudon

**Révision et coordination**  
Madeleine Murdock

**Conception graphique**  
Talengo design inc.

5, Place Ville Marie, niveau plaza  
Bureau 12500, Montréal QC H3B 4Y2  
(514) 871-4000

**Nouvelle adresse à compter  
du 15 décembre 2003 :**

**Rédactrice**  
Annie Vallières, économiste

**Collaboration**  
Michelle Courchesne, MRCI  
Claude Drouin, DEC  
Glen Murray, Ville de Winnipeg

**Impression**  
Reprotech

Société canadienne des postes –  
Envoi de publications canadiennes –  
Convention no 40063203.

380, rue St-Antoine Ouest  
Bureau 6000, Montréal QC H2Y 3X7  
(514) 871-4000

Également disponible  
sur le site Web de la Chambre :  
[www.cmmm.qc.ca](http://www.cmmm.qc.ca)

# Éditorial

## La productivité : incontournable !



S'il y a une petite lumière rouge qui clignote sur ce dernier *Tableau de bord* de l'année 2003 nous indiquant que quelque chose nécessite soins et attention immédiate dans l'économie du Grand Montréal, c'est celle de la productivité. Que ce soit à court ou à long terme, si nous voulons nous éviter une panne économique, accroître notre productivité devrait figurer en tête de nos priorités.

La hausse spectaculaire du dollar canadien, par rapport à la devise américaine survenue au cours des derniers mois, a eu pour effet de nous rappeler, de façon très soudaine, que le succès sur les marchés étrangers ne peut être seulement basé sur une monnaie faible. Autrement dit, pour avoir une présence durable sur les marchés extérieurs, les exportateurs canadiens doivent d'abord être compétitifs grâce à leur capacité d'innover, d'accroître la qualité de leurs produits et de réduire leurs coûts de production.

Indéniablement, cela demande certains sacrifices : davantage d'investissements, de recherche et de développement, l'optimisation des processus de fabrication et du mode d'organisation du travail. Jusqu'à l'an dernier, la faiblesse du dollar a permis à certains de repousser la prise de décisions difficiles. C'est ce qui rend cette hausse soudaine particulièrement déstabilisante et nous place, maintenant, devant l'obligation d'agir.

Envisagée d'une façon générale, la productivité de la région métropolitaine de Montréal est bien évidemment importante pour les entreprises actives à l'extérieur de nos frontières. Toutefois, il est également utile de se rappeler à quel point cela est aussi important pour l'économie locale et le niveau de vie des habitants de la métropole.

La région de Montréal – et la Chambre a plusieurs fois insisté là-dessus – fait beaucoup moins bonne figure que ses concurrentes nord-américaines pour ce qui est de la richesse produite par habitant : c'est-à-dire le PIB de la région divisé par son nombre total d'habitants. À ce chapitre, Montréal se classe 26<sup>e</sup> sur 26. Pour aller rejoindre Toronto au 23<sup>e</sup> rang, il faudrait que Montréal connaisse une croissance économique supérieure de 5 %, pendant 5 années... consécutives !

Contrairement à beaucoup des agglomérations urbaines qui figurent dans ce classement, Montréal se distingue également en ce qui a trait à la croissance démographique : en plus d'un taux de natalité relativement bas, Montréal attire et retient

peu d'immigrants. À titre d'exemple, entre 1990 et 2000, la population de la région de Montréal a crû de 6,8 %; celle de Toronto de 20,1 %<sup>1</sup>. Par la force des choses, en croissant moins rapidement, la population de Montréal vieillit plus vite que celle des autres villes.

Or, une population qui vieillit veut inévitablement dire une augmentation du nombre de retraités : en d'autres termes, un nombre croissant d'individus ne faisant plus partie de la « population active ».

Voilà qui n'est pas une bonne nouvelle pour le PIB *per capita* de Montréal. En effet, si la part de la population active par rapport à la population totale va en diminuant, cela veut dire que le PIB de la région reposera sur les épaules et le travail d'un pourcentage de moins en moins élevé de la population.

Pour que Montréal jouisse enfin d'un niveau de vie comparable aux autres agglomérations urbaines en croissance, la population active de la région métropolitaine devra donc compenser le retrait progressif du marché du travail des *baby boomers* en étant plus... productive. On n'y échappe pas.

Dans ce contexte, même s'il n'y a rien de réjouissant à ce que les exportations canadiennes et québécoises connaissent certaines difficultés, la montée brusque du dollar canadien aura eu le mérite de nous rappeler, de façon tout aussi marquée, l'importance de la productivité pour notre prospérité.

Ainsi, il est à souhaiter que les entreprises de la région sauront profiter d'un dollar plus fort pour acquérir la machinerie et les équipements nécessaires à l'accroissement de leur productivité. Et compte tenu de l'importance d'agir dans ce domaine, il serait encore plus souhaitable que les gouvernements du Québec et du Canada encouragent concrètement ces investissements en abolissant le plus rapidement possible leur taxe respective sur le capital. ■

Le président,

Benoît Labonté

1. Source : CMM, *Vision stratégique, document déclencheur* (octobre 2002)

# Survol et tendances

## États-Unis

### Deux bonnes nouvelles : PIB et emploi

La première bonne nouvelle est évidemment la publication du **PIB** américain pour le troisième trimestre de 2003, évalué à 7,2 % (taux annualisé) : c'est la meilleure croissance trimestrielle depuis 1984 et plus du double de la croissance du deuxième trimestre de cette année. La croissance américaine est d'autant plus forte et soutenue qu'elle provient des principales composantes du PIB : dépenses des ménages, des entreprises et du gouvernement de même que les exportations nettes. Les craintes de déflation qu'avait la Réserve fédérale au moment de sa sortie le 28 octobre dernier, semblent s'être volatilisées avec cette publication.

De plus, compte tenu de la vigueur du **commerce de détail** au troisième trimestre (prévue à +6 % en taux annualisé) et du bas niveau d'inventaire recensé (-35,8 milliards \$), il est à prévoir que les entreprises touchées devront embaucher du personnel (de façon temporaire) afin de pouvoir faire face à la demande liée à la période de Noël. Le marché de l'emploi pourrait donc présenter une croissance positive pour la seconde moitié de l'année. Ainsi, les perspectives de croissance économique pour le quatrième trimestre sont encourageantes.

La deuxième donnée positive, soit l'**emploi** en septembre, est un signe que tout le monde attendait depuis fort longtemps. Avec des gains de 57 000 emplois – le premier gain mensuel cette année – et une révision à la hausse de la donnée d'août, l'emploi renoue finalement avec la croissance aux États-Unis. Depuis la courte récession de 2001, nous avons fait état dans nos éditions passées des signes positifs démontrés par l'économie américaine, sans pour autant présenter des gains d'emplois. Les entreprises s'étaient mises à sabrer dans leurs coûts (main-d'œuvre et machinerie) afin de rétablir une certaine rentabilité. Ce faisant, elles ont augmenté leur **productivité**<sup>2</sup> et, aujourd'hui, les chiffres démontrent que ces entreprises franchissent le passage vers une expansion « avec emplois ».

Le secteur de la **construction** continue d'étonner avec une croissance toujours aussi soutenue en septembre de 3,4 %, à 1,89 million de nouvelles unités de mises en chantier. Ce niveau représente le deuxième plus haut niveau mensuel atteint depuis la deuxième moitié des années 1980. Avec un **taux directeur** de la Réserve fédérale stable à 1 %, la construction, la consommation et le crédit demeurent stimulés.

La panne d'électricité qui a frappé, entre autres, le nord-est des États-Unis en août a laissé une marque indéniable sur le secteur de l'automobile<sup>3</sup> et, ce faisant, sur la **balance commerciale**. Aidé par la diminution des exportations et des impor-

tations de -2,7 % et de -2,5 % respectivement, le déficit commercial américain a diminué à 39,2 milliards \$ en août, après avoir atteint 40,0 milliards \$ le mois précédent, les importations ayant diminué plus fortement que les exportations.

Les perspectives de croissance de l'économie américaine se sont nettement améliorées depuis le début de 2003 et surtout au troisième trimestre. Le marché de l'emploi est demeuré latent dans la première moitié de l'année, mais les gains d'emplois réalisés en septembre, additionnés aux avancés de la croissance économique au troisième trimestre annoncent un point tournant. Si ces gains devaient se poursuivre aux derniers mois de 2003, la confiance des consommateurs en serait d'autant plus gagnante et les effets sur les secteurs de la consommation, de l'habitation et de l'investissement, d'autant plus positifs. ■

## Canada

### Une économie vigoureuse

Plusieurs chocs imprévus ont secoué l'économie canadienne cette année, à un point tel que la croissance économique sera plus faible que ce qui avait été anticipé au début de 2003. Néanmoins, maintenant que ces chocs ont été surmontés, l'économie canadienne présente des signes encourageants, ce qui pousse la Banque du Canada à croire que la croissance économique au pays, calculée par le **PIB**, se raffermira au dernier trimestre pour clôturer l'année 2003 à 2 %.

Comme signes encourageants, comptons premièrement la demande intérieure qui est vigoureuse. Le secteur de la **construction** y contribue pour beaucoup, sous l'effet notamment d'une politique monétaire stimulante. En 2003, la construction continue d'être robuste au pays avec une moyenne de mises en chantier de plus 218 000 unités (données désaisonnalisées annualisées) mensuellement, pour la période de janvier à septembre et aucun signe de relâchement n'est en vue. De plus, le **commerce de détail** demeure soutenu avec une croissance de 0,3 % en août; il dépasse les anticipations formulées après la panne d'électricité. Cette cadence devrait se maintenir d'ici la fin de l'année, avec la période de Noël comme point culminant.

Par conséquent, l'**investissement des entreprises** (surtout en machinerie et équipement, en premier lieu) devrait également reprendre de plus belle d'ici la fin de l'année et pour les trimestres à venir. Il sera donc intéressant de suivre l'évolution prochaine du taux d'utilisation de la capacité de production qui devrait s'amenuiser à mesure que la croissance du PIB dépassera celle du PIB potentiel (prévue à 3 %) <sup>4</sup>.

2. Depuis bon nombre d'années, la productivité des entreprises américaines est meilleure que celles de nos compagnies canadiennes. Selon les estimations de la Financière Banque Nationale, la productivité de la main-d'œuvre américaine s'est améliorée de 26 % depuis 1995, pendant que nos entreprises canadiennes ont réalisé des gains de 13 % seulement.

3. Les régions touchées par la panne d'électricité du mois d'août sont celles où l'industrie automobile est la plus concentrée en Amérique du Nord.

# Survol et tendances

Ensuite, l'inflation s'est apaisée au pays en 2003 et évolue, depuis avril, à l'intérieur de la fourchette cible (1 - 3 %) de la Banque du Canada. L'indice de référence, qui exclut les huit composantes les plus volatiles, a pour sa part fléchi sous la barre des 2 %, et cela, pour les trois mois depuis juillet. La banque centrale croit que l'inflation devrait demeurer sous cette cible au moins pour la prochaine année.

Par ailleurs, les perspectives de croissance aux États-Unis s'étant améliorées pour l'année en cours et celle à venir, cela devrait stimuler la **demande américaine** pour les exportations canadiennes. Par contre, l'appréciation du dollar canadien viendra probablement freiner ce mouvement, du moins à court terme. La croissance mondiale, surtout celle des pays asiatiques, dont la Chine, devrait également profiter au Canada qui aimerait doubler à 40 milliards \$ d'ici 2010 ses échanges commerciaux avec la Chine et ses 1,3 milliard d'habitants<sup>5</sup>. Le marché chinois demeure sous-exploité par le Canada qui ne détient que 1 % des importations chinoises.

Malgré l'évolution positive mentionnée plus haut, l'**appréciation du huard**, qui affecte une PME sur quatre selon la CIBC, coûte cher aux manufacturiers en terme de bénéfices et d'emplois. Cette appréciation est d'autant plus dommageable que les entreprises exportatrices ne se sont pas encore ajustées pour maintenir leur marge bénéficiaire. Afin d'améliorer leur compétitivité face à leurs vis-à-vis américains, nos exportateurs devront augmenter leur **productivité**, processus déjà entamé si l'on considère les 77 000 pertes d'emplois dans le secteur manufacturier cette année, et par l'anticipation d'un accroissement de l'investissement des entreprises. ■

## Québec

### Une croissance moins forte

Déjà, à la publication du *Tableau de bord* d'octobre 2003, la croissance du **PIB** du Québec au deuxième trimestre s'annonçait moins bonne qu'au trimestre précédent. Ces impressions se sont concrétisées : l'économie québécoise a accusé un repli de 0,1 % en termes réels au deuxième trimestre de 2003 (dont la donnée annualisée représente un repli de 0,6 %). L'Institut de la statistique du Québec attribue ce mouvement à la diminution de l'investissement des entreprises (-1,5 %), par rapport au trimestre précédent. Les grandes banques tablent maintenant sur une croissance économique de 1,8 - 2 % pour l'année en cours au Québec. Cette croissance sera en deçà de la moitié de celle atteinte en 2002, soit 4,3 %.

Tout comme pour le Canada, le contexte nord-américain et les chocs externes ont jeté de l'ombre sur la croissance économique québécoise. De plus, la force démontrée par le **dollar**

**canadien** depuis le début de l'année explique également cette croissance moindre. L'appréciation de 20 % du huard a fortement amputé les exportations québécoises, qui comptent pour plus de 55 % de notre PIB réel. Au cours des deux premiers trimestres de 2003, les **exportations** ont affiché des replis de 2,3 % et de 4,8 % respectivement. Au fur et à mesure que se concrétisera le regain de l'économie américaine, la situation du commerce extérieur québécois devrait s'améliorer.

Le **secteur manufacturier** a notamment été très touché par cette appréciation – que rien ne semble freiner à court terme. L'appréciation du dollar a été d'autant plus marquante sur l'industrie manufacturière qu'elle s'est produite très rapidement, en moins de 10 mois (à titre de comparaison, une hausse similaire avait pris 3 ans et demi à se concrétiser à la fin des années 1980). Les 36 300 **pertes d'emplois** dans le secteur manufacturier québécois illustre bien l'impact de ce mouvement de change. Toutefois, la recherche de gains de productivité devrait graduellement aider ces entreprises à diminuer leur vulnérabilité liée à la flambée du dollar canadien. Les **investissements non résidentiels**, notamment les dépenses en machineries et équipements, devront en outre augmenter.

Tout comme pour le reste du Canada, la **demande intérieure** québécoise demeure forte, alimentée par la **consommation** et par la vigueur de l'**industrie de la construction**. Dans la région de Montréal, cette industrie entre dans une nouvelle phase. Pour la première fois en sept ans, la SCHL relève une augmentation de l'offre sur le marché de la revente (+6 % au deuxième trimestre de 2003 par rapport au trimestre correspondant de 2002). Avec la flambée des prix avoisinant les 20 % dans certaines régions du Québec, les propriétaires de ces maisons existantes songent à monnayer cette appréciation ou tout simplement à déménager dans une maison plus spacieuse.

Depuis le début de l'année, nous avons assisté à une perte nette d'**emplois**, par rapport à l'an dernier, qui n'a pas eu de conséquences marquées sur le nombre de mises en chantier. Par contre, si les perspectives d'emploi ne s'amélioraient pas dans un avenir rapproché, les décisions liées à l'acquisition d'une nouvelle propriété pourraient être modifiées, provoquant ainsi un risque de surconstruction (une offre de maisons excédentaire).

Tout compte fait, la politique monétaire canadienne a augmenté l'endettement des ménages. Actuellement, ce service de la dette demeure gérable; cependant les ménages ne devraient pas négliger l'effet d'une hausse éventuelle des taux d'intérêt (dans le moyen ou le long terme). ■

4. Le PIB potentiel désigne la quantité de biens et de services que l'économie peut générer de façon soutenue sans attiser les pressions inflationnistes.

5. Propos tenus par le Premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, en marge d'une rencontre avec le Premier ministre de Chine, M. Wen Jiabao, après le Forum de Coopération économique en Asie-Pacifique (APEC) en octobre 2003.

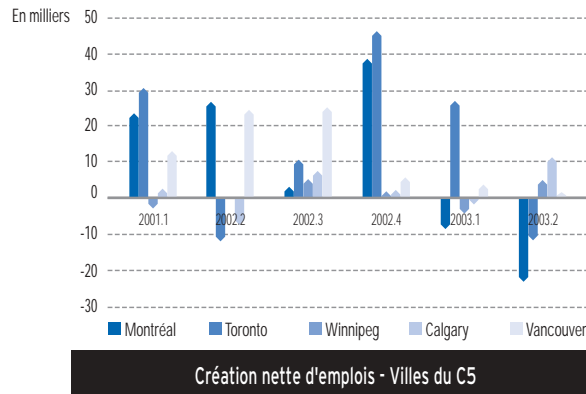
# Notre conjoncture économique

## Marché du travail

### Une amélioration de l'emploi en septembre

Le cumul des pertes d'emplois de l'**agglomération urbaine** de Montréal totalisait, au mois d'août, -45 100 emplois. Grâce à la création de 22 400 emplois au cours du mois de septembre dernier, l'agglomération a donc réussi à limiter le nombre total de pertes d'emplois à 22 700 emplois (pour les 9 premiers mois de cette année). L'appréciation du huard est certainement responsable d'une part importante du recul de Montréal en termes d'emploi, considérant que 50,5 % des établissements du secteur manufacturier québécois sont établis dans la métropole et que les exportations manufacturières ont été particulièrement touchées par cette appréciation.

Dans le dossier de l'emploi, l'année 2003 présente un portrait troublant pour Montréal. Les analystes arrivent en effet difficilement à expliquer l'évolution de l'emploi à Montréal comparativement à celle que connaît Toronto : malgré la crise de la « vache folle », la panne d'électricité en août et l'effet de l'appréciation du huard sur le secteur de l'automobile, Toronto a enregistré un gain de 6 500 emplois depuis janvier – soit un gain nettement supérieur aux résultats de Montréal. Pendant ce temps, Vancouver a également dégagé un gain de 16 000 emplois. Par la force des choses, le taux de chômage montréalais n'évolue pas de façon très réjouissante. Depuis mars 2003, ce taux a fluctué au-dessus de 9 % et a même atteint 11 % en août en raison d'une augmentation des chômeurs en recherche d'emploi. En septembre, le taux de chômage montréalais a tout de même diminué à 9,9 %, aidé par une importante décroissance du nombre de chômeurs et d'une augmentation modérée de la population active.



Source : Conférence Board du Canada

À la lecture des données du **Québec**, la situation de l'emploi ne s'y porte guère mieux. Avec un gain de seulement 7 200 emplois en septembre, cela n'a pas suffi pour absorber la perte des 25 500 emplois enregistrés au Québec depuis le début de l'année. Comme facteur prédominant, nous comptons le repli du secteur manufacturier québécois, qui a perdu 2 900 emplois en septembre et 36 300 emplois au cumul des neuf premiers mois de 2003. Il est bien évident que l'appréciation du huard a eu un effet notable sur ce secteur au Québec, alors que plus d'un million d'emplois sont liés directement ou indirectement aux exportations (données de 2001), tous secteurs confondus. Le secteur manufacturier est également frappé par la crise que subit toujours l'industrie aéronautique (en relation à la crise de l'industrie aérienne). Pour sa part, le boom de la construction au Québec continue d'être un des seuls secteurs ayant une croissance continue : un gain de 6 900 emplois en septembre et de 13 600 au cumul des neuf premiers mois de 2003. Quant au chômage, il demeure en hausse par rapport à janvier pour atteindre 9,6 % en septembre, après avoir atteint un sommet de 10 % en août.

Pour sa part, le **Canada** a enregistré des gains de 46 300 nouveaux emplois en septembre, soit une croissance plus élevée que ce qui était anticipé (+15 000). En septembre, la progression de l'emploi au pays a été principalement attribuable aux gains de 39 000 nouveaux postes en Ontario. À l'échelle du pays, les soins de santé (+18 000), le commerce de détail et le commerce de gros (+16 000) sont les secteurs qui ont démontré le plus de potentiel de croissance. À l'opposé, celui de la fabrication demeure un secteur en baisse, avec 15 000 emplois perdus en septembre, ce qui porte les pertes à 77 000 emplois depuis janvier. Au cumul des différents secteurs, le Canada a enregistré une croissance de 98 200 nouveaux emplois depuis le début de 2003. Ces gains sont en net contraste avec la croissance de 434 100 postes en 2002. ■

## Marché de l'habitation

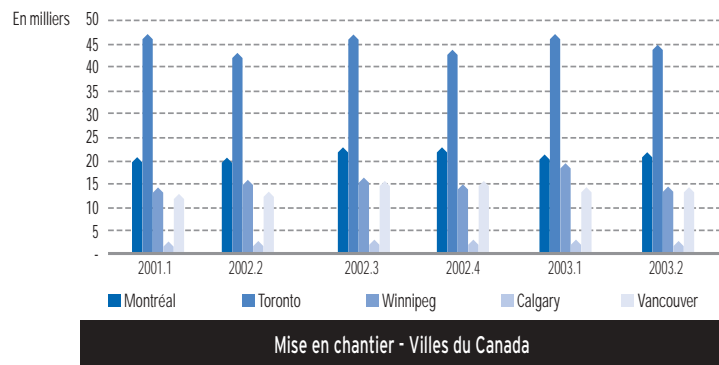
### Une croissance continue

Le secteur de la construction, toutes villes, régions et provinces confondues, continue de croître à une vitesse frénétique. Les taux hypothécaires relativement bas, la rareté des logements locatifs disponibles et la frénésie du marché de la revente poussent la construction à battre son plein.

La construction résidentielle dans l'**agglomération urbaine de Montréal** en est un bon exemple. Depuis le début de la présente année, les mises en chantier (données désaisonnalisées annualisées - DDA) à Montréal ont dépassé, sept fois sur neuf, la moyenne mensuelle enregistrée l'an dernier à 20 800 unités DDA. Les mois d'août et septembre ont été particulièrement fastes avec 31 400 et 27 100 unités de mises en chantier DDA, un niveau inégalé depuis février 1990. On peut dire la même chose des principales agglomérations urbaines du pays, soit Toronto et Vancouver, qui ont également enregistré au cours des derniers mois des mises en chantier au-dessus de leur moyenne cumulative de 2003. En termes de mises en chantier réelles, la construction de copro-

# Notre conjoncture économique

priétés (condominiums) se révèle le principal moteur de la croissance du secteur résidentiel. Dans l'ensemble de l'agglomération montréalaise, les démarrages de copropriétés en septembre ont été plus importants en nombre que ceux des maisons unifamiliales isolées, respectivement 913 contre 905 unités, un fait plutôt rare selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Rien ne semble pouvoir ralentir l'ardeur du secteur de la construction, sauf peut-être le nouveau rôle d'évaluation foncière, rendu public par la Ville de Montréal en septembre. L'effet de ce dernier sur le compte de taxes des Montréalais pour les trois prochaines années ne sera connu qu'au budget 2004 de la Ville<sup>6</sup>. Après cette date, peut-être que certains consommateurs modifieront leur choix avant d'acheter une maison neuve ou plus luxueuse.



Source : Conference Board du Canada

Au Québec, les mises en chantier se sont également accélérées depuis juillet 2003. Sur une base mensuelle de juillet à septembre, les mises en chantier ont été respectivement de 52 300, 61 100 et 56 300 unités DDA. Au cumul des neuf premiers mois de 2003, le Québec enregistre une moyenne mensuelle de 48 900 unités DDA, ce qui est supérieur à la moyenne de 43 000 de l'an dernier. Pour sa part, la valeur des permis de bâtir résidentiels a diminué en août par rapport à juillet de 9,5 %, à 584,7 millions \$. De plus, la valeur totale des permis résidentiels délivrés de janvier à août affiche une augmentation de 23,1 % lorsqu'on la compare aux mêmes mois de 2002. La forte demande de nouveaux logements dans les régions de Montréal et de Québec serait à l'origine de la force du secteur résidentiel au Québec, selon Statistique Canada. À la somme des secteurs résidentiel et non résidentiel, la valeur des permis de bâtir affiche un total de 6,8 milliards \$ au cumul des huit premiers mois de 2003, en hausse de 21,6 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Quant au Canada, l'euphorie continue avec un dépassement des mises en chantier réelles, pour janvier à septembre, de 6,7 % au-dessus du niveau enregistré sur la même période l'an dernier. À la lecture des données d'août et de septembre, la SCHL mentionne que le nombre de mises en chantier est passé de 237 200 à 234 600 unités DDA. Cependant, ces chiffres demeurent largement supérieurs à la moyenne mensuelle établie à 218 500 depuis le début de 2003. Cette norme s'élève de 7,4 % par rapport à la période correspondante en 2002. Le niveau de mises en chantier atteint en septembre 2003 et pour les deux mois précédents, demeure ainsi à un niveau inégalé depuis le premier trimestre de 1990. Malgré l'augmentation des prix des maisons sur le marché de la revente et la création d'emplois moins performante cette année en comparaison à 2002, rien ne semble ralentir le secteur de la construction au pays en 2003. ■

## Marché financier

### Taux d'inflation

Le taux annuel d'inflation a légèrement augmenté au Canada en septembre pour atteindre 2,2 %, après avoir atteint 2 % au mois d'août. Cette légère augmentation (variation sur 12 mois) du coût de la vie est attribuable, notamment, à une hausse des primes d'assurance-automobile (+22,2 %) et au coût du gaz naturel (+49,4 %). Au sujet de la variation mensuelle, soit d'août à septembre, les frais de scolarité (+8,1 %) et l'indice de l'habillement (+4,2 %) ont été les grands responsables de l'augmentation de 0,2 %. En excluant les huit composantes les plus volatiles, l'indice de référence de la Banque du Canada s'est élevé à 1,7 % en septembre 2003 (calculé sur 12 mois), et pour un troisième mois consécutif, cet indice est demeuré sous la barre des 2 %, soit la cible d'inflation visée par la Banque. Depuis avril, selon le gouverneur de la Banque du Canada, cet indice a fléchi grâce à une baisse généralisée des prix de produits tels que les automobiles et les vêtements, à la dépréciation de la devise américaine et aux rabais substantiels consentis par le secteur touristique à la suite de la crise du SRAS.

Selon la dernière publication du *Rapport sur la politique monétaire* de la Banque du Canada (octobre 2003), l'inflation devrait évoluer quelque peu au-dessus de 1,5 % pour la balance de l'année 2003 et sous la cible de 2 % jusqu'au milieu de 2005. L'appréciation de la devise canadienne aurait donc pour effet, en diminuant les exportations – principale composante du PIB – vers les États-Unis, de contenir l'inflation.

6. Information inconnue au moment de la mise sous presse du présent document.

# Notre conjoncture économique

## Taux d'intérêt

Depuis le 3 septembre 2003, la Banque du Canada a laissé son taux directeur inchangé à 2,75 %, faisant en sorte que l'écart entre les taux d'intérêt canadien et américain est de 175 points centésimaux. Dans son dernier rapport sur la politique monétaire, la banque centrale semblait écarter l'idée d'une baisse de son taux de financement à un jour, d'ici la fin de l'année. En bref, plusieurs facteurs, pris en compte par la Banque du Canada dans l'établissement de son taux cible, s'améliorent : l'inflation semble être sous contrôle, s'étant stabilisée autour de 2 % de juillet à septembre; les retombées de certains chocs imprévus (le SRAS, la crise de la vache folle, la panne d'électricité en Ontario) continuent de s'estomper; la demande intérieure canadienne témoigne du dynamisme de notre économie (grâce au secteur de la construction et au commerce de détail); et le renforcement de la croissance étrangère, mais surtout américaine, devrait faire croître les exportations canadiennes. De plus, les finances publiques au pays continuent d'avoir des effets positifs sur notre économie et sur les taux d'intérêt<sup>7</sup>. À ce sujet, le Canada est le seul pays du G7 à dégager un **double excédent** : un surplus du compte courant, ainsi qu'un surplus budgétaire (pour une sixième année consécutive).

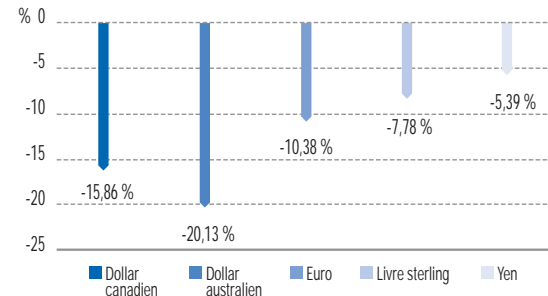
Toutefois, une ombre apparaît au tableau : celle de l'appréciation de notre dollar qui pourrait freiner l'élan de nos exportations. Il semble que la Banque du Canada réagira (la prochaine rencontre d'établissement du taux directeur est prévue le 2 décembre 2003) à l'évolution du cours du huard uniquement dans la mesure où cette dernière affecterait les prévisions de croissance et d'inflation au pays.

## Taux de change

En comparant le huard à la devise américaine, on observe qu'au cours des dix premiers mois de 2003, notre devise s'est appréciée de 20 %. Selon plusieurs experts, l'envolée du huard est en majeure partie due à la dépréciation du dollar américain. Le graphique ci-contre présente le recul qu'a subi la devise américaine face à d'autres devises internationales en 2003. Devant cette situation, le gouvernement américain aura tendance à demeurer inactif sur ce dossier dans l'espoir d'aider le déficit commercial<sup>8</sup> du pays, tout en évitant de restreindre la consommation<sup>9</sup>.

Par ailleurs, d'autres facteurs internes au Canada favorisent l'appréciation de notre devise, comme le surplus du compte courant canadien, la montée des prix

des matières premières et les taux d'intérêt canadiens plus élevés que ceux des États-Unis. Tout compte fait, l'appréciation du huard a des retombées négatives pour nos exportateurs, pour notre secteur manufacturier et pour le tourisme, sans soulagement à prévoir de la part d'Ottawa, si l'on se fie aux propos déjà tenus par le ministre Manley.



Dépréciation du dollar américain face à d'autres devises en 2003 (10 premiers mois)

Source : Banque du Canada

Par contre, l'appréciation de notre devise peut être vue comme une augmentation du pouvoir d'achat réel des consommateurs canadiens et comme l'augmentation de leur avoir net et de celui des investisseurs canadiens.

## Marchés boursiers

Après avoir connu quatre années plutôt décevantes, les données économiques actuelles annoncent une amélioration de l'économie américaine et de l'économie mondiale. À travers cette tempête, le Canada s'est retrouvé à la tête du classement de l'Organisation de coopération et de développement économique, grâce à sa croissance inégalée. Par contre, l'année 2003 annonce un point tournant : la croissance économique canadienne a été affaiblie par des chocs temporaires et l'appréciation du dollar fait mal aux exportateurs canadiens. Pour les investisseurs, l'appréciation de notre devise a eu comme effet de rendre les placements canadiens plus attrayants. Au deuxième trimestre de 2003, les investisseurs étrangers ont ajouté 4,8 milliards \$ à leur position d'investissements en sol canadien. L'écart toujours positif entre les taux directeurs canadien et américain, en

7. Un endettement croissant des gouvernements conduit à une demande accrue sur les marchés de capitaux, ce qui contribue à maintenir les taux d'intérêt réels élevés.

8. Une devise américaine plus faible rend les exportations plus attrayantes aux yeux des étrangers et les importations plus coûteuses pour les Américains.

9. Afin de limiter la dévaluation du billet vert, la Réserve fédérale pourrait avoir recours à une augmentation de son taux directeur. Par contre, dans le contexte actuel, cette initiative pourrait avoir comme conséquence de freiner la demande intérieure, ce qui irait à l'encontre des politiques gouvernementales américaines mises en place depuis le 11 septembre 2001.



# Notre conjoncture économique

faveur du Canada, hausse également la demande pour les obligations canadiennes.

Après le tumulte des marchés boursiers des dernières années (notamment par l'éclatement de la bulle spéculative et la mise en lumière de scandales financiers américains), les investisseurs sont demeurés plus craintifs et ont plutôt opté pour le marché des obligations. Au fur et à mesure que le marché des actions prendra de la vigueur et que les entreprises renoueront avec la profitabilité, les investisseurs se réconcilieront avec la Bourse. Le TSX a d'ailleurs gagné 15 % depuis le début de l'année, pendant que le S&P 500 en gagnait pratiquement 16 %. De plus, près de 65 % des compagnies composant l'indice américain du S&P 500 avaient, à la fin octobre, publié leurs résultats du troisième trimestre de 2003 et, si la tendance se maintient, les analystes s'attendent à ce que ces résultats trimestriels (estimés à cette date à +19,5 %) soient les meilleurs depuis le deuxième trimestre de 2000. Les perspectives semblent donc s'améliorer. ■

## Commerce extérieur

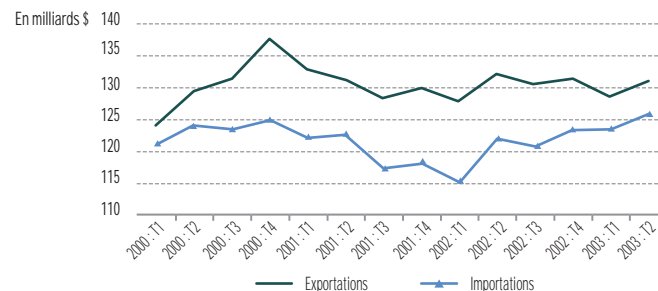
### L'appréciation du huard et la panne d'électricité laissent des marques

Au Québec comme au Canada, l'appréciation de 20 % du huard depuis janvier 2003 fait mal aux exportateurs. Comme à chaque publication des données sur le commerce, cette année, la situation semble se dégrader. D'autres facteurs, comme la découverte d'un cas de vache folle et la panne d'électricité qu'a connue l'Ontario en août, ont eu et ont toujours (dans le premier cas) des répercussions néfastes sur le commerce de marchandises. Malgré tout, à l'aube du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), on dresse un bilan positif de cet accord, et cela, malgré les pertes mensuelles qu'ont connues dernièrement les provinces et le Canada en matière d'exportation.

Au cumul des sept premiers mois de 2003, les exportations de marchandises du Québec accusent une diminution de 1,5 %, par rapport à la même période de 2002. Après avoir subi un recul de 2,3 % au premier trimestre de 2003, les exportations ont à nouveau décliné de 4,8 % au deuxième trimestre, pour totaliser 16,0 milliards \$. Les avions, l'aluminium, l'électricité et les vêtements sont les principaux produits responsables de cette baisse. Avec l'appréciation du dollar canadien, la proportion des exportations en direction des États-Unis a diminué à moins de 82 % au dernier trimestre, comparativement au 85 % qui avait été atteint au cours des dernières années, au profit de l'Asie. Pour le seul mois de juillet, la valeur des exportations (désaisonnalisées et en dollars de 1997) a diminué de 0,8 %, par rapport au mois précédent. En bref, 19 des 25 principaux groupes d'exportation ont suivi ce mouvement dont l'équipement et le matériel de télécommunications, le bois d'œuvre résineux et les moteurs d'avions.

Du côté des importations québécoises, on rapporte une baisse de 3,2 % en juillet par rapport à juin, contre une croissance de 7,3 % au cumul des 7 premiers mois de 2003,

face aux mêmes mois de 2002. Cette baisse mensuelle est attribuable principalement au repli dans l'importation de pétrole brut, des pièces d'avions, des boissons non alcoolisées, des médicaments et des automobiles. Sur une base trimestrielle, le deuxième trimestre au Québec s'est soldé par une croissance des importations de 6,6 %, à 16,8 milliards de dollars, stimulée par l'importation de pétrole brut, les automobiles, les dérivés du pétrole ainsi que les médicaments et les produits pharmaceutiques.



Commerce extérieur de biens et services au Québec - Données trimestrielles

Source : Institut de la statistique du Québec

Au **Canada**, les données du commerce international de marchandises du mois d'août sont évidemment marquées par la panne d'électricité qu'ont subi l'Ontario et certaines régions des États-Unis au cours de ce mois de référence. Au chapitre des exportations canadiennes, elles ont diminué de 3,8 %, à 31,9 milliards \$, pendant que les importations chutaient de 5,9 %, à 26,7 milliards \$. Le premier facteur responsable du repli des exportations, autant que de celui des importations, est le commerce lié au secteur automobile. Par rapport à juillet 2003, ce secteur a diminué en août de 10,0 % dans les exportations et de 14,3 % dans les importations. De toute évidence, les régions touchées par la panne d'électricité du mois d'août sont celles où l'industrie automobile est la plus concentrée en Amérique du Nord. Le secteur des produits énergétiques (incluant le pétrole brut), également victime de la panne d'électricité, a essuyé, au huitième mois, des pertes de 20,5 % dans les importations et de 3,7 % dans les exportations.

En somme, le surplus commercial a augmenté à 5,2 milliards \$ en août, après avoir atteint 4,8 milliards en juillet de cette année. Par contre, la balance commerciale avec les États-Unis s'est retrouvée réduite de 497 millions, à 7,6 milliards \$, à cause de l'appréciation du huard. ■



# Économie du Grand Montréal

## Montréal et l'enseignement supérieur : comment mieux chausser le cordonnier ?

Les universités constituent un des piliers du développement économique du Québec et elles sont appelées à jouer un rôle encore plus important dans la nouvelle économie du savoir. Dans ce contexte, la région métropolitaine a la chance de pouvoir compter sur des atouts précieux, notamment la présence sur son territoire de quatre universités de calibre international. Néanmoins d'importants défis demeurent, ce qui rend la question du sous-financement de l'éducation supérieure encore plus cruciale.

## Montréal, une ville universitaire et d'excellence...

Difficile d'ignorer l'importance de la vie universitaire à Montréal : près d'une personne sur vingt vivant dans la région de Montréal étudie à l'université. Ainsi, avec une population de 3,5 millions d'habitants et plus de 150 000 étudiants à temps plein, Montréal compte près de 4,4 étudiants par tranche de 100 habitants, ce qui la place au premier rang des villes nord-américaines. Les villes canadiennes les plus proches sont Vancouver et Toronto, qui se classent respectivement 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>.

Tous ces étudiants ont évidemment besoin de professeurs et ce n'est pas un hasard si Montréal se distingue également à ce chapitre : en 2001, la région montréalaise comptait 3 897 professeurs à temps plein pour une population de 3,5 millions d'habitants. À titre de comparaison, la région de Toronto en comptait 3 813, pour une population de 4,9 millions d'habitants.

Ces données illustrent à quel point Montréal dispose d'une masse critique exceptionnelle en ce qui a trait au savoir et à la recherche. À cet égard, la présence sur le territoire montréalais de quatre universités, de plusieurs institutions d'enseignement supérieur (pensons à HEC Montréal, à l'École de technologie supérieure ou à Polytechnique) et de deux facultés de médecine n'y est certainement pas étrangère. Grâce à cette masse critique, Montréal est ni plus ni moins la capitale de la recherche universitaire au Canada. Ainsi, en plus de surpasser Toronto pour ce qui est du nombre de centres de recherche (201 comparativement à 154), l'Université de Montréal et l'Université McGill permettaient à la région métropolitaine de se distinguer avec deux institutions dans le «top-trois» canadien pour ce qui est des budgets de recherche : 383 millions \$ et 316 millions \$<sup>10</sup> respectivement.

## ... pourtant moins instruite

Paradoxalement, la position de force de Montréal en matière de savoir et de recherche universitaire ne se reflète pas directement au sein de sa population. Ainsi, si Montréal arrive première pour ce qui est du nombre d'étudiants *per capita* (grâce, entre autres, à un fort contingent d'étudiants provenant d'autres régions du Québec et de l'étranger), cela est loin d'être le cas pour ce qui est du nombre de diplômés universitaires : seulement 21 % des Montréalais de 25 ans et plus en détiennent un, ce qui vaut à Montréal la 20<sup>e</sup> position parmi les grandes agglomérations urbaines d'Amérique du Nord. Boston, qui arrive au troisième rang, a un taux de «diplômation» qui frise les 33 %<sup>11</sup>.

Il s'agit d'un retard qui se fait également sentir au niveau de l'éducation secondaire. La région métropolitaine performe également sous la moyenne pour ce qui est du pourcentage de la population de plus de 25 ans n'ayant pas terminé des études secondaires, soit 18 %. Les deux autres grandes villes canadiennes Toronto et Vancouver, font beaucoup mieux avec 12 % et 8,5 % respectivement<sup>12</sup>.

## Faire beaucoup avec peu : pour combien de temps encore ?

De ce contexte, deux défis ressortent : d'un côté, maintenir la position de leader de la région de Montréal en matière de recherche et de formation universitaire; de l'autre, accroître le nombre de diplômés universitaires et réduire le nombre de décrocheurs. Et l'importance de ces défis ne peut que souligner davantage la nécessité de s'attacher au problème du manque de financement des universités.

Si elles ont réussi jusqu'à maintenant à faire beaucoup avec relativement peu, comparativement à plusieurs de leurs semblables en Amérique du Nord, les universités québécoises n'auront bientôt plus de marge de manœuvre. À court ou moyen terme, ce sont près de 50 à 60 % des professeurs qui prendront leur retraite et qui devront être remplacés. Dans un contexte de vive concurrence pour les meilleurs professeurs et chercheurs, ce renouvellement du corps enseignant nécessitera des ressources financières importantes.

Par ailleurs, les coupures encaissées dans le cadre de la lutte au déficit et le gel des frais de scolarité ont eu pour effet d'empêcher que le financement des universités québécoises croissent au même rythme que les autres, tant au Canada qu'aux États-Unis. Selon une étude menée par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ), les universités québécoises auraient besoin

10. *Canada's Top 50 Research Universities 2003*, Research Infosource inc.

11. *Communauté métropolitaine de Montréal : Vision stratégique*, Document déclencheur, 2002, (estimations 2000 à partir de données de Statistique Canada de 1996).

12. *Communauté métropolitaine de Montréal : Vision stratégique*, Document déclencheur, 2002, (données de Statistique Canada de 1996).

# Économie du Grand Montréal



annuellement, pour redevenir concurrentielles vis-à-vis les universités des autres provinces canadiennes, d'une somme de l'ordre de 375 millions \$<sup>13</sup>. De plus, pour que les universités du Québec disposent de conditions similaires à celles des universités des États-Unis, le gouvernement du Québec devrait faire passer sa contribution annuelle de 2 milliards \$ à 3,8 milliards \$<sup>14</sup>.

Dans ce contexte, la Chambre attend avec beaucoup d'intérêt la tenue, en janvier 2004, d'une commission parlementaire sur le financement de l'éducation supérieure. Dans la mesure où les ressources financières du gouvernement demeurent limitées, il faudra que cette commission permette d'identifier des solutions à la fois innovatrices et concrètes. Ainsi, au-delà de l'attribution de fonds publics supplémentaires, parmi les autres pistes de solution, notons : une augmentation de la contribution financière provenant des étudiants qui le peuvent; une forme de participation financière de la part d'employeurs de diplômés; de même que l'ajustement des droits de scolarité et du remboursement des prêts étudiants en fonction des revenus des diplômés.

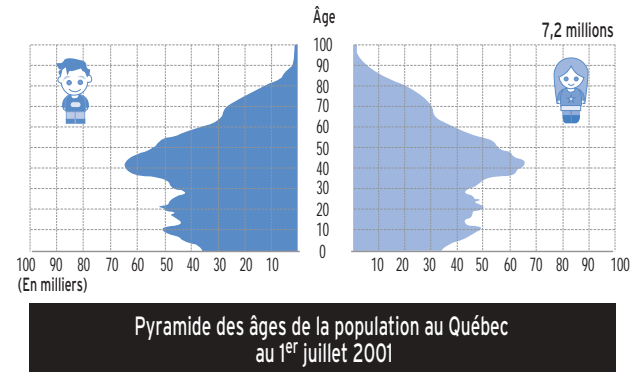
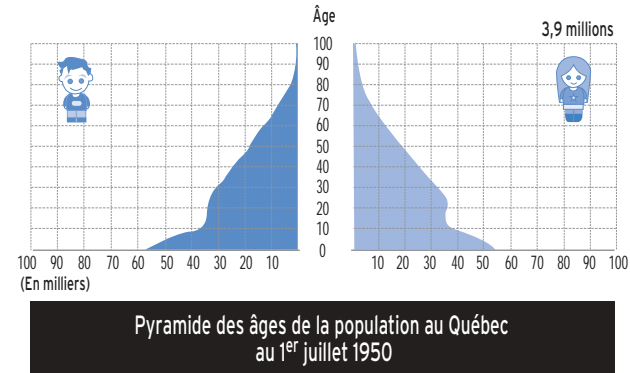
En bout de ligne, Montréal a tout à gagner à ce que les activités de recherche des universités soient facilitées et favorisées. À une exception près : la recherche désespérée de financement ! ■

## Le vieillissement de la population : un défi pour la productivité

Depuis les dernières années, on assiste à une prise de conscience générale de l'impact du **vieillissement de la population** sur les finances gouvernementales. Et quand on pense au vieillissement de la population, on pense également aux impacts sur la santé. Ce phénomène aura inévitablement des répercussions majeures sur l'évolution des coûts en santé, surtout quand on sait que les dépenses qui y sont liées représentent près de 40 % du total des dépenses du gouvernement provincial. Mais les impacts se feront aussi ressentir sur les capacités productives de notre économie, donc sur notre **taux d'activité** et sur notre **niveau de vie**. Tout un défi nous attend, celui de la productivité !

## L'aspect démographique

Plusieurs pays d'Occident vivent un vieillissement de leur population. Dans le contexte démographique actuel, et si l'on se fie au recensement 2001 de Statistique Canada ainsi qu'aux projections démographiques 1991-2046, réalisées par l'Institut de la statistique



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

du Québec (ISQ), le vieillissement de la population du Québec risque d'être plus rapide qu'ailleurs au Canada et aux États-Unis. La forte natalité des années 1940-1950, qui a engendré l'arrivée massive des *baby-boomers* sur le marché du travail québécois dans les années 70, a largement gonflé les rangs des travailleurs. En contrepartie, ce mouvement n'a pu être maintenu, le Québec ayant enregistré depuis les années 60 une forte dénatalité (l'indice de fécondité chute de 3,1 enfants par femme en 1965 et passe à 2,1 en 1970.

13. Rapport du Comité conjoint CREPUQ-MEQ sur le niveau des ressources, novembre 2002.

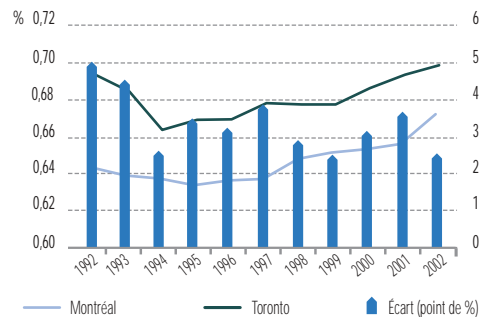
14. Picher Claude, L'heure juste sur les droits de scolarité, La Presse, 15 mars 2003, page E3.

# Économie du Grand Montréal

Il se maintient à 1,7 de 1973 à 1979, baisse à nouveau à 1,4 de 1983 à 1988 et, par la suite, remonte à 1,7 au milieu des années 1990. Il évolue maintenant aux alentours de 1,43). Ces deux facteurs combinés marquent de façon nette cette diminution du nombre de travailleurs tel qu'on peut le voir sur la pyramide des âges de la population québécoise de 1950 et de 2001. (Voir graphiques page précédente)

## Impact sur le taux d'activité

L'impact le plus important du vieillissement de la population risque d'être ressenti sur le taux d'activité (à savoir le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui fait partie de la population active)<sup>15</sup>, et donc sur notre capacité productive et notre niveau de vie. Dans ce contexte démographique, on réalise qu'historiquement, la région de Toronto a eu un taux d'activité plus élevé que celui de Montréal. Sur la période de 1992 à 2002, le taux d'activité de Toronto a été en moyenne supérieur de 3,5 points de pourcentage à celui de Montréal, et rien ne semble indiquer que la tendance se renversera. Aussi, l'écart risque de s'amplifier avec les départs à la retraite massifs dans les années à venir.



Taux d'activité

Source : Conference Board du Canada

Dans une étude de l'Institut C.D. Howe<sup>16</sup>, qui traitait du vieillissement de la population dans le contexte canadien, l'auteur avançait qu'avec le vieillisse-

ment anticipé de la population, le taux d'activité canadien risque de passer de 61,3 % à 51,7 % en 2041 et que, pour maintenir un niveau de production similaire à celui de 2002, il faudrait augmenter la productivité de près de 20 %. Déjà, un déficit de productivité de 35 % est noté vis-à-vis les États-Unis et l'écart est de 25 % par rapport à l'Ontario, selon le ministère d'Industrie et du commerce du Québec de l'époque (1997).

## Impact sur le niveau de vie

Non seulement une population vieillissante sera moins nombreuse à participer à l'économie, mais elle sera probablement moins productive. Comme on l'a spécifié auparavant, la baisse projetée du nombre de travailleurs actifs devient d'autant plus inquiétante que l'on constate un écart déjà important entre le niveau de vie de Montréal, calculé par le PIB *per capita*, et celui des autres grandes agglomérations nord-américaines. Bien que la production intérieure brute de notre région nous permette de nous classer au 19<sup>e</sup> rang des 26 régions nord-américaines, notre classement chute au 26<sup>e</sup> rang en termes de PIB *per capita*. En d'autres mots, notre rang tient plus au fait que nous sommes nombreux à produire qu'à celui où nous sommes productifs comme population. D'ailleurs, il est intéressant de se rappeler que pour rejoindre Toronto (23<sup>e</sup> rang), il faudrait que Montréal connaisse une croissance économique qui lui serait supérieure de 5 %, pendant 5 années consécutives. C'est un défi en soi lorsqu'on constate que Montréal n'a connu qu'à deux reprises, depuis 1992, une croissance économique plus forte que celle de Toronto, mais jamais au delà de 5 %. ■

15. De 1971 à 2001, la main-d'œuvre québécoise a augmenté de 62 % alors que la population totale a augmenté seulement de 21 %.

16. C.D. Howe, Yvan Guillemette, Commentaire no 182, mai 2003

# Chroniqueur invité

## Une «nouvelle donne» pour Winnipeg

Par M. Glen Murray, maire de Winnipeg



Montréal, Winnipeg et d'autres villes canadiennes se heurtent aux mêmes problèmes. Nos villes se détériorent et les fonds dont elles disposent ne suffisent pas à payer la remise en état des infrastructures. Au même moment, l'économie mondiale contraint chaque ville à livrer concurrence à d'autres villes, non seulement à l'échelle du Canada, mais à l'échelle planétaire.

Dans ce nouveau contexte, la ressource la plus importante n'est ni le capital, ni l'immobilier, mais plutôt les gens. Comme l'a souligné l'auteur Richard Florida, faire valoir la créativité d'une population de même qu'attirer les gens créatifs venant d'ailleurs est un impératif pour toute ville moderne qui aspire à la croissance. Les villes ont trop longtemps été régies selon des principes utilitaires tels que... le report aux calendes grecques des travaux d'infrastructure ! Et, si les travaux devaient se faire à tout prix, on privilégiait plutôt l'horrible et le bon marché.

À Winnipeg, nous avons décidé de relever le défi de la ville créative. Nous avons mis de l'avant une «nouvelle donne» qui, nous le croyons, aidera non seulement Winnipeg, mais également d'autres villes canadiennes. Cette «nouvelle donne» comporte trois objectifs : 1) reconstruire nos infrastructures; 2) créer un régime fiscal qui «récompense» l'investissement, favorise les valeurs environnementales et rend la taxation plus équitable; et 3) enrichir la vie culturelle, sociale et économique de la ville.

Nous proposons d'abord une réduction de cinquante pour cent de la taxe foncière. Cette taxe représente une méthode de taxation rétrograde et pénalise les propriétaires plus âgés qui doivent payer des taxes à partir d'un revenu fixe. Lorsque les taxes foncières servent à payer la réfection des routes et à mettre sur pied des systèmes de transport, à défrayer les coûts de la collecte des ordures ou à constituer le corps policier, ce sont nos propriétés surtaxées qui subventionnent tous ces services.

Dans cette «nouvelle donne», nous proposons également l'élimination de la taxe d'affaires, une mesure qui encouragera les entreprises à prendre de l'expansion et qui permettra d'en attirer de nouvelles. Nous proposons également de supprimer la taxe d'amusement et de troquer notre dépendance aux transferts provinciaux annuels contre une portion de la taxe de vente et de l'impôt provincial sur le revenu : nous pourrions ainsi réduire de moitié les tarifs du transport en commun. Cette «nouvelle donne» propose une nouvelle approche : l'appariement du coût des services de la ville à une source de revenus pertinente.

La Ville a conçu un budget démontrant la relation directe qui existe entre les taxes et les impôts payés par les citoyens et les services qui sont financés. Une telle transparence,

jamais observée auparavant au sein d'un palier de gouvernement, quel qu'il soit, est la pierre angulaire de cette «nouvelle donne».

Imaginez que lorsque vous faites le plein d'essence à la pompe, la plus grande partie de la taxe sur l'essence serve à réparer les nids de poule dans lesquels vous roulez... Imaginez qu'une autre portion de cette taxe serve à améliorer le transport en commun et permette d'en réduire les tarifs ! Imaginez en plus que vous commencez à utiliser davantage ce transport en commun amélioré et que, par le fait même, vous utilisez moins votre voiture. Vous venez de réduire votre taxe sur l'essence. Vous venez d'avoir votre mot à dire sur ce que vous payez, chose que vous ne pouviez imaginer avec les taxes foncières. De plus, votre passage au transport en commun a permis de réduire les émissions de gaz et la détérioration des routes. Notre «nouvelle donne» propose cette taxe sur l'essence. Elle propose également un système de facturation des utilisateurs pour la collecte des ordures : c'est une taxe sur la pollution qui constitue une mesure incitative au recyclage et permet de réduire le lourd fardeau que constituent les sites d'enfouissement.

Nous envisageons de plus une taxe sur l'alcool pour soutenir l'action de notre corps policier de même qu'une taxe sur les chambres d'hôtel dont l'objectif est l'amélioration des centres de congrès et des installations touristiques.

Comme vous pouvez le constater, l'ébauche de cette «nouvelle donne» nous permet un réaménagement de la fiscalité qui se traduit par l'utilisation du régime fiscal pour encourager des comportements positifs et par un appariement plus pertinent des sources de revenus et de services précis.

Mais par-dessus tout, cela nous permet d'entrevoir une augmentation des revenus permettant de composer avec un déficit sur les infrastructures auquel font face les villes canadiennes, déficit de l'ordre de cinquante-sept milliards de dollars. Les cent vingt millions de dollars de plus par année que générerait Winnipeg ne représentent que les deux tiers de ce dont nous avons vraiment besoin, affirmant nos ingénieurs. Au fil du temps, cependant, ces revenus croîtront et combleront le fossé entre ce que nous pouvons faire à l'heure actuelle et ce que nous devons faire. Tout en investissant dans de nouvelles infrastructures stratégiques, notre économie prospérera puisque la Ville obtiendra un retour sur ses investissements.

Enfin, une ville doit faire plus que combler ses nids de poule. Pour encourager les gens créatifs à adopter Winnipeg comme leur ville, nous devons construire une ville créative qui représentera des occasions et des ouvertures pour les enfants et les petits-enfants des contribuables que nous sommes. ■

Pour obtenir plus d'information :  
[www.winnipeg.ca/nouvelledonne](http://www.winnipeg.ca/nouvelledonne)

# Clin d'oeil sur Montréal

## L'immigration au coeur du développement économique de Montréal

Par Michelle Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration



Les gens d'affaires que je rencontre ces temps-ci m'en parlent avec beaucoup d'intérêt et je constate, sur le terrain, que les entreprises les plus dynamiques s'y préparent déjà. De quoi s'agit-il ? Eh bien, voilà. Montréal connaîtra dans les années à venir des besoins de main-d'œuvre impressionnants : 345 000 emplois à pourvoir dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal pour les années 2002 à 2006, selon les prévi-

sions d'Emploi-Québec. Ainsi, les gestionnaires avertis considèrent avec raison que la dotation de ces emplois, créés dans la foulée de la croissance économique ou devenus disponibles à la suite des départs à la retraite, représente un défi de taille auquel ils doivent s'intéresser dès maintenant car, me disent-ils, la disponibilité de main-d'œuvre est un facteur déterminant de la compétitivité des entreprises. Alors, votre entreprise est-elle dans le train ou le regarde-t-elle passer ?

Si vous n'êtes pas entièrement convaincus de l'importance de la situation, sachez que sans l'apport des travailleurs immigrants récents, la population active de la grande région de Montréal aurait possiblement diminué au cours de la dernière décennie. En effet, le recensement de 2001 nous indique que l'accroissement de la population active totale – variation évaluée à 98 400 personnes entre 1991 et 2001 dans la grande région de Montréal – est entièrement dû à la contribution de la population active ayant immigré au cours de cette même période qui, elle, a varié de 116 200 personnes.

Devant ce constat, dites-vous que l'intégration des travailleurs immigrants dans votre entreprise, au cours des prochaines années, sera une des meilleures façons de combler vos besoins de croissance et de main-d'œuvre. D'ailleurs, le recours à l'immigration temporaire permet de combler un nombre de plus en plus important de besoins ponctuels sur le marché du travail et se révèle souvent une première étape vers l'établissement permanent de travailleuses et travailleurs qualifiés.

Par son apport en capital humain, l'immigration vise à répondre aux besoins de main-d'œuvre du Québec en améliorant sa mobilité, sa souplesse et son niveau de qualification. Nous recherchons des candidats jeunes, scolarisés et qualifiés, ayant une connaissance du français, ou étant en voie de l'ac-

quéir, et susceptibles d'intégrer rapidement le marché du travail. Les candidats sélectionnés ont donc un haut niveau de formation et présentent un profil d'adaptabilité favorable à la mobilité professionnelle.

Les chiffres relatifs à la scolarité des immigrants âgés de 15 et plus, admis au Québec entre 1998 et 2002, et qui comptaient se joindre à la population active, sont éloquentes. Par exemple, 31 % de ces immigrants ont au moins 17 années de scolarité et 32 %, entre 14 et 16 ans. Rappelons qu'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire nécessite habituellement de 16 à 17 années d'études. Surtout, ces personnes possèdent de la formation dans des domaines variés correspondant aux besoins d'une économie aussi diversifiée que celle de la grande région de Montréal. Plus du tiers des immigrants actifs de la catégorie des travailleurs qualifiés admis entre 1998 et 2002 sont diplômés dans le domaine des sciences naturelles et des sciences appliquées.

### Ma priorité : l'insertion en emploi

Les données récentes – celles du recensement de 2001 – montrent toutefois que l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail au Québec n'est pas aussi rapide et réussie qu'on pourrait le souhaiter. Par exemple, dans la RMR de Montréal, le taux de chômage de la population totale était de 7,5 % en 2001, et de 12,0 % pour la population immigrée.

Voilà pourquoi en tenant compte des principes fondamentaux et des objectifs prioritaires du gouvernement, j'ai décidé, en début de mandat, d'orienter mes priorités sur l'insertion en emploi des nouveaux immigrants et de ceux qui, bien qu'installés ici depuis un certain moment, ont de la difficulté à se trouver un emploi.

Je veux m'assurer que les immigrants s'intègrent plus facilement à notre collectivité et occupent plus rapidement un emploi en lien direct avec leur formation et leur expérience acquise à l'étranger. Même si, pour les immigrants, décrocher un premier emploi est l'aspect le plus important de la réussite de leur intégration sociale et professionnelle au Québec, je constate qu'il y a encore malheureusement des obstacles à franchir. Il faut lever les barrières, apporter davantage de soutien aux immigrants et faciliter leur employabilité. Conséquemment, je veux rapprocher le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration des entreprises et soutenir ces dernières dans leurs démarches d'embauche.

# Clin d'oeil sur Montréal

## Un plan d'action en préparation

Pour m'assurer de connaître les besoins et les attentes du milieu des affaires, des chefs d'entreprises, des groupes et organismes communautaires, du milieu socio-économique et de tous les acteurs interpellés par ces questions, j'effectue en ce moment une tournée de consultation dans les principales régions du Québec.

Depuis août dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer plus de 600 représentants de ces milieux et d'échanger avec eux. J'ai d'ailleurs réuni, le 19 septembre dernier, les dirigeants et les porte-parole de la plupart des chambres de commerce de Montréal. Toutes ces rencontres ont été productives et m'ont permis de dégager des pistes de solution extrêmement intéressantes et des moyens d'action réalistes et concrets à mettre en place à court et à moyen terme.

J'entends présenter sous peu un plan d'action simple, concret et axé sur les résultats en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles.

Ce plan renfermera des moyens d'action précis pour :

- arrimer les besoins de main-d'œuvre des entreprises avec le recrutement et la sélection des nouveaux immigrants;
- débiter les démarches de francisation et de préparation au marché du travail des candidats sélectionnés avant leur arrivée au Québec;
- accélérer la reconnaissance de la formation et de l'expérience des immigrants acquises à l'étranger;
- assurer une meilleure insertion en emploi des immigrants;
- promouvoir et soutenir l'ouverture à la diversité.

## L'intégration en emploi des immigrants : une responsabilité partagée

Les immigrants ayant un rôle essentiel à jouer dans le développement économique de toutes les régions du Québec, nous avons tous – la société d'accueil, les différents paliers de gouvernement, les organismes non gouvernementaux, les employeurs, les institutions et les citoyens – la responsabilité d'identifier les pistes d'action les plus aptes à favoriser une contribution accrue de leur part.

Je compte sur vous, dirigeants d'entreprises, pour engager des nouveaux immigrants et faciliter leur intégration. Je reconnais que cela demande du temps, de l'ouverture, de l'énergie et des ressources, mais à l'instar de ceux et celles qui se sont déjà engagés dans cette voie, vous réaliserez que les compétences de la main-d'œuvre immigrante constituent une valeur ajoutée.

Dans le contexte de la mondialisation des marchés, une entreprise avec une main-d'œuvre qui possèdera une expérience internationale et une connaissance des marchés étrangers disposera d'un avantage compétitif indéniable puisqu'elle permettra de développer plus facilement de nouveaux marchés. Les expériences variées de la main-d'œuvre permettront en outre d'accroître l'esprit d'innovation de cette entreprise. Le fait d'avoir un personnel représentatif de la diversité de leur clientèle, permettra également d'établir des contacts privilégiés avec celle-ci. Un accent étranger n'est pas un obstacle ! Bien au contraire, un employé qui maîtrise plusieurs langues est un atout pour une entreprise.

Certes, l'apport de l'immigration à la société québécoise est loin de se limiter à sa seule contribution économique. Nous savons tous que l'immigrant offre un enrichissement culturel et social et nous apporte une vision nouvelle du monde. Toutefois, dans le contexte où les travailleurs seront de plus en plus des personnes immigrantes et des membres des communautés culturelles, leur apport deviendra encore plus nécessaire pour le développement de l'économie de la grande région de Montréal ainsi que du Québec tout entier. ■



# Chronique Développement économique Canada

## L'importance des enjeux urbains

Par Claude Drouin, secrétaire d'État responsable  
de Développement économique Canada



Les pôles urbains sont le moteur de l'activité économique et de la croissance de notre pays. Leur vitalité joue un rôle capital sur le plan de notre compétitivité internationale. Centres majeurs d'attraction, ils dominent et influencent de façon significative la vie économique, sociale, culturelle et politique des régions.

Quelque 80 % des Canadiens vivent dans des collectivités de plus de 1 000 habitants, dont 43,1 % dans le couloir Québec-Windsor. Plus près de nous, le Grand Montréal avec près de 50 % de la population du Québec et plus de 50 % de son PIB, tout comme la grande région de Québec sont des moteurs économiques prédominants. D'autres collectivités de moindre envergure jouent aussi un rôle de premier plan dans l'économie des régions du Québec. Qu'on pense notamment à Saguenay, Trois-Rivières, Sherbrooke, Gatineau ou Rimouski.

Les défis urbains sont significatifs. Ils interpellent tous les paliers de gouvernement, et ce, sur le plan du développement économique et culturel, de l'innovation et du développement des compétences, de l'immigration, du logement, de l'environnement (par exemple, les gaz à effet de serre) et des infrastructures. Le gouvernement du Canada investit d'ailleurs des sommes considérables à ce titre.

L'urbanisation, allant de pair avec d'autres phénomènes tels que la faible natalité et la mondialisation, modifie les régions ainsi que la dynamique et le tissu social urbains. Ainsi :

- Depuis la conclusion de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, les échanges commerciaux dans l'axe nord-sud se sont accrus considérablement, amenant une plus forte intégration des collectivités et des corridors de commerce dans cet axe. Avec le développement de cette tendance, les pôles urbains les plus compétitifs seront ceux ayant des corridors de commerce et des réseaux de communication performants.
- La promotion internationale devra de plus en plus se faire en fonction des atouts des pôles urbains (crépines d'expertise, filières industrielles, main-d'œuvre qualifiée). La compétition sera davantage avec les centres urbains américains.
- La qualité de la vie comptera de plus en plus pour attirer et retenir les capitaux et les compétences.

- Dès 2026, la croissance démographique du Canada pourrait dépendre à 100 % de l'immigration, ce qui aura des incidences sur les grands centres urbains puisque c'est là que les immigrants tendent à s'installer.

Ces défis transcendent tant l'expertise verticale des organismes que les responsabilités d'un seul palier de gouvernement. Ils soulèvent des enjeux importants :

- en matière de financement, en particulier pour les villes;
- sur la façon dont les gouvernements et les autres acteurs publics et privés pourraient mieux travailler ensemble (par exemple : choix des priorités, gestion horizontale).

Des changements sont requis dans nos façons de faire. Il faut envisager, afin de relever les défis urbains, de nouveaux modèles et des partenariats :

- modulés en fonction des besoins et priorités des milieux urbains (innovation, filières industrielles, immigration, logement, infrastructures, etc.) dans une perspective à moyen et à long terme. **Pourquoi ne pas envisager des stratégies urbaines de développement de cinq à dix ans pour relever l'ensemble des défis particuliers à l'intérieur des pôles urbains (économique, social, culturel, touristique, etc.), y inclus pour les collectivités urbaines jouant un rôle clé dans leurs régions ?**
- qui mettent l'accent sur l'amélioration des interconnexions entre les centres urbains. Les politiques et les infrastructures de communication jouent un rôle clé dans le renforcement de la cohésion économique et sociale, des synergies et de la compétitivité des villes et des régions. La compétitivité internationale de nos pôles urbains dépend grandement de notre capacité de rapprocher les collectivités entre elles et d'améliorer la performance de nos corridors de commerce. **Pourquoi ne pas se donner, à cet égard, des stratégies concertées à moyen et à long terme qui, entre autres, favoriseraient le développement des collectivités dans les axes de ces corridors ?**
- qui s'appuient sur des formules flexibles de mise en oeuvre. **Pourquoi ne pas envisager des partenariats adaptés au contexte particulier de chacun des pôles urbains respectant les intérêts, les priorités et les rôles des acteurs publics et privés interpellés dans ces pôles ?**

Des pôles urbains dynamiques sont essentiels à notre bien-être individuel et collectif. C'est ensemble que nous serons mieux en mesure de relever ce défi. ■



Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development

Canada